

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MARS 2023

Délibération n°2023.03.034.B

Attribution subventions culturelles 2023 - Projets culturels à portée intercommunale

LE VINGT TROIS MARS DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Gond-Pontouvre, place de l'Hôtel de ville à Gond-Pontouvre suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 17 mars 2023

Secrétaire de Séance: Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Hélène GINGAST à Michel BUISSON, Michaël LAVILLE à Gérard ROY, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER,

Excusé(s):

Michel ANDRIEUX, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230323-2022_03_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023

Affichage : 31/03/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.03.034.B**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

ATTRIBUTION SUBVENTIONS CULTURELLES 2023 - PROJETS CULTURELS A PORTEE INTERCOMMUNALE

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10403 -1) SOLIDARITÉ ET ÉQUILIBRE DANS LES POL PUBLIQUES]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Accès service culture

ODD 17 : Renforcement des capacités d'initiatives des acteurs et des citoyens, Dialogue territorial

Le projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030, a inscrit un objectif global de cohésion sociale qui doit se décliner avec une dimension culturelle.

Avec ce projet, le territoire entend devenir une agglomération plus équitable, qui garantit l'accès aux ressources et aux services (mobilité, logement, emploi, culture, santé...) à tous ses habitants, sur l'ensemble de son territoire.

Pour répondre à ces ambitions, plusieurs priorités ont été définies pour une politique culturelle tout à la fois, solidaire, responsable et démocratique. L'attribution de subventions culturelles répond à une ambition forte fixée en matière de solidarité en contribuant à l'équilibre territorial dans la conduite des politiques culturelles.

Dans le cadre de sa compétence facultative « *Promotion, soutien et sensibilisation aux activités artistiques et culturelles mises en œuvre sur le territoire de l'agglomération* », GrandAngoulême a fixé par délibération n°172 du 13 octobre 2022, une nouvelle définition des critères d'attribution des subventions culturelles.

Pour bénéficier des subventions, les activités artistiques et culturelles soutenues sont réparties de la manière suivante :

- Les subventions aux associations culturelles
- L'appel à manifestation d'intérêt (en lien avec la politique de la ville)
- Les aides à la création
- Le label de coopération culturelle (valorisation des actions culturelles des communes qui coopèrent sur un même évènement culturel)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230323-2022_03_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023

Affichage : 31/03/2023

Par délibération n°246 du 9 décembre 2021, l'attribution des subventions aux porteurs de projets culturels relève du conseil communautaire pour les participations annuelles supérieures à 23 000 € et du bureau communautaire pour celles inférieures à 23 000 € par an.

Pour l'année 2023, GrandAngoulême a reçu 72 demandes de subventions dont 2 correspondent aux équipements culturels et 3 à des festivals pour des montants supérieurs à 23 000 €.

Le processus de traitement des demandes se décline en 5 étapes :

1. Lors du dernier semestre 2022, le dossier d'instruction a été envoyé par mail aux associations ayant reçu une subvention cette même année, et mis à disposition de toutes les associations sur le site internet de l'agglomération ;
2. La date butoir de dépôt des demandes était fixée au 16 décembre 2022. Passée cette étape, une première analyse des dossiers a été menée par le vice-président et l' élu mandaté par le groupe de travail, accompagnés des techniciens ;
3. Deux comités consultatifs composés d'élus se sont réunis le 12 janvier 2023 afin d'effectuer une pré-attribution des demandes de subventions ;
4. Les projets à portée nationale ainsi que des équipements culturels pour un montant supérieur à 23 000 € ont été présentés lors du conseil communautaire du 16 mars 2023 qui a attribué un montant total de subventions de 981 160 € ;
5. Les projets à portée nationale, intercommunale et équipements culturels pour un montant inférieur à 23 000 € sont présentés lors du présent bureau communautaire pour un montant total de 131 700 €.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial, par ces versements. Ainsi, Monsieur BUISSON, pour la FCOL ne pourra pas prendre part au débat et au vote.

Sur proposition du groupe de travail élus culture du 12 janvier 2023,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les montants de subventions culturelles selon la ventilation proposée dans le tableau en annexe ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la présente délibération.

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Attributions subventions culturelles des actions à portée intercommunale

Associations / Structures	Projets	Propositions votées en 2022	Montants proposés pour 2023	Elus ne prenant pas part au vote
Subventions "classiques"				
ACAMAC	Les 30èmes musicales à Gond Pontouvre	7 500,00 €	10 000,00 €	
ACDL	Spectacles arts du cirque et culturels	175,00 €	500,00 €	
AFMD DT 16	Transmission de la Mémoire de la Résistance, de la Déportation, de l'Internement en Charente en proposant 5 actions pour 2023 aux établissements scolaires et au tout public: 1/ateliers "petits chercheurs en histoire, 2/Exposition "de l'enfer à la Lune" pendant le FIBD, 3/Exposition et ravivage flamme à l'occasion du 79ème anniversaire des bombardements, 4/Exposition itinérante "Quand le travail forcé dans les camps nazis préparait la conquête de l'espace", 5/Lancement de la BD "Ginette Kolinka"	600,00 €	600,00 €	
A Hi' O Mai	Festival du triangle polynésien	1 000,00 €	2 000,00 €	
Amicale Laïque de Garat	Organisation de concerts de Noël sur 5 communes de GA (Angoulême, Garat, Dirac, Dignac et Saint-Yrieix).	500,00 €	500,00 €	
Amis de l'Orgue de Charente	Organisation du 29ème festival international de l'orgue. Création et diffusion du spectacle "D'une seule aile" lors du festival mais également dans le département et au niveau national.		500,00 €	
Artefa	Continuer de développer et de consolider les projets en faveur des habitants du territoire. Plusieurs rencontres sont organisées. Vers les personnes dans le secteur de la santé sous la forme de lecture. Vers les jeunes des établissements publics sous la forme de lectures musicales et d'actions de médiation (atelier de bruitages par exemple). Enfin, vers les habitants sous la forme de balades musicales.	3 000,00 €	3 000,00 €	
ASP116	Organisation des samedis de la préhistoire (7 dates de programmées). Visites du musée de la préhistoire et des sites historiques charentais.	850,00 €	850,00 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230323-2023-03-01-011-16

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 31/03/2023

Affichage : 31/03/2023

Associations / Structures	Projets	Propositions votées en 2022	Montants proposés pour 2023	Elus ne prenant pas part au vote
CSCS RIVES DE CHARENTE	Organisation du festival Japan A Rives		2 000,00 €	
Comité d'Animation de Dignac	Festival "Musique et patrimoine"	750,00 €	750,00 €	
Comité des fêtes de Balzac	Calvacade de Balzac	800,00 €	800,00 €	
Commixtus	Actions culturelles artistiques de musiques de chambre		1 000,00 €	
Association Cosmopolite Angoulême	Salon du livre	10 000,00 €	10 000,00 €	
CourtEchel	Concert de reggae	200,00 €	200,00 €	
Déclics'événements	Festival Fléac Déclics	500,00 €	500,00 €	
Emoi Photographique	Festival Emoi Photographique "Arborescences"	2 000,00 €	2 000,00 €	
Festival du Film Court d'Angoulême	Festival FIFCA édition 2023	3 000,00 €	3 000,00 €	
FCOL	Festival du livre	9 000,00 €	8 000,00 €	Michel BUISSON
Foulpougne Festival	Festival de musique et danses traditionnelles	1 000,00 €	1 500,00 €	
Jauldes Animations et Loisirs	Organisations de soirées culturelles	1 000,00 €	1 400,00 €	
Jazz à Saint-Sat	Festival de Jazz	4 500,00 €	4 500,00 €	
L'Affiche	Festival Jazz à Trois Palis	2 000,00 €	2 000,00 €	
Le Paon Bleu	Balades contées et mise en valeur des parcs de GA	1 000,00 €	1 000,00 €	
Les Insolantes	Festival des InsolAntes à Bourguine	3 000,00 €	3 000,00 €	
Cie "les Marionnettes d'Angoulême"	Saison culturelle du théâtre de poche	10 000,00 €	10 000,00 €	
Passerelle images	Festival "promenons nous dans les docs"	1 500,00 €	1 500,00 €	
PEPS (Pour des Evènements Pluriels et Solidaires)	Actions culturelles 2023	600,00 €	600,00 €	
Piano en Valois	30ème édition du festival	20 000,00 €	21 500,00 €	
Pré-en-bulles	festival de théâtre "Festhea & Cie"	1 000,00 €	1 000,00 €	
Prenez du relief	Festival international Courant 3D	3 000,00 €	2 000,00 €	
	Fête du court métrage			
Roulet Saint-Estèphe Patrimoine	Concert de Cantates baroques et des sonates italiennes		300,00 €	
Salut l'artiste	Diffusion de spectacles vivants	500,00 €	500,00 €	
Saxifraga	Programmation mensuelle à destination des habitants + renfort de partenariats avec les équipements culturels		3 000,00 €	
Soyaux Fou d'humour	Festival Soyaux Fou d'Humour	2 000,00 €	2 000,00 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20230323-2022_03_34B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/03/2023
Affichage : 31/03/2023

Associations / Structures	Projets	Propositions votées en 2022	Montants proposés pour 2023	Elus ne prenant pas part au vote
Sport Culture Art Loisirs Plassac (SCALP)	Animations/spectacles autour du patrimoine local "L'église de Saint-Cybard"	1 000,00 €	1 500,00 €	
TangoFeliz	Programmation culturelle 2023 : festival international "Faîtes du Tango" du 1er au 5 août 2023. Cours, stages de danse.	400,00 €	400,00 €	
Vind'hell fest	Concert de musique métal	566,80 €	1 000,00 €	
Voeuil en fête	Soirée animée	500,00 €	500,00 €	
	Balade festive et gourmande	600,00 €	600,00 €	
Zig Zag Médias	Projet BANZAÏ - Plateaux radios participatifs pour une information culturelle locale et vivante : FIBD, Festival ZOU, Promenons-nous dans les docs, Soirs Bleus	5 000,00 €	2 100,00 €	
Total subventions "classiques"		99 041,80 €	108 100,00 €	
Subventions "Aides à la création"				
ABORDAGES	Créations de la pièce "Assez !" de Francy BRETHENOUX-SEGUIN. Nouvelle création artistique de la pièce sur la thématique des violences conjugales. Nouvelle mise en scène et nouveau jeu de lumière.		1 000,00 €	
Collectif Nash	Création du spectacle "Gourmandise dans les joues". Projet de création participatif avec ateliers de théâtre et de création d'instruments de musique écologique		2 000,00 €	
Cie Theia	Création du spectacle "Métamorphoses 2,0". Spectacle mêlant théâtre, danse et chant.		1 000,00 €	
les Toupies d'Agrado	Création du spectacle "A la ligne" à partir de récits sur la vie ouvrière		1 000,00 €	
Vagu'Only	Création du spectacle "Donnez-moi un coupable au hasard" sur la thématique des violences faites aux femmes		2 000,00 €	
Total subventions "Aides à la création"			7 000,00 €	
Subventions "Appel à Manifestation d'Intérêt"				
ARTEM & CETERA	Continuité des projets en cours (Alters Eaux, Projections-débats, Journal). Proposition nouvelle, la création d'un Podcast dans les quartiers politiques de la ville.	2 000,00 €	3 000,00 €	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023
Affichage : 31/03/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20230323-2023_03_31-34B-DE

Associations / Structures	Projets	Propositions votées en 2022	Montants proposés pour 2023	Elus ne prenant pas part au vote
CIBDI	Une BD et au lit est un projet de médiation alliant lecture théâtralisée chez l'habitant et ateliers d'écriture et de lecture par la bande dessinée. Coordination du projet par la CIBDI, partenariats avec 5 centres sociaux de GA et la ville d'Angoulême.		2 500,00 €	
Festival du Film Court d'Angoulême	Projections hors les murs		1 000,00 €	
KAOS Aurore Lenoir	Création et diffusion du spectacle "OUF! RAMDAM!"	750,00 €	4 000,00 €	
Théâtre - Scène Nationale	Bande à part et les quartiers prioritaires Ateliers d'écriture à destination des publics des QPV		1 500,00 €	
Total subventions "Appel à manifestation d'intérêt"		2 750,00 €	12 000,00 €	
Subventions "Label de coopération culturelle"				
ASPIC	Organisation du festival "La Touvre en fête"	4 000,00 €	4 600,00 €	
Total subventions "Label de coopération culturelle"		4 000,00 €	4 600,00 €	
TOTAL actions à rayonnement intercommunal		105 791,80 €	131 700,00 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230323-2022_03_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023
Affichage : 31/03/2023